

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 juillet 2020 à 19 h 30

Présents : Sylvie ANDRES, Maire - VAN CORTENBOSCH Rénald , ANTHOINE Eric, ANTHOINE Alexis, adjoints - MONDET Geneviève, RICHARD Damien, TERNISIEN J-François, CAVORET J-Christophe, LAGE Emilie, GUERDER Charles

Absents : WASSON Emeric

Secrétaire de séance : CAVORET Jean-Christophe

ORDRE DU JOUR :

- Affectation des résultats du compte administratif 2019
- Vote du budget primitif 2020
- Création d'un emplacement au cimetière
- Demande de subvention au titre de la CDAS 2020
- Désignation du délégué du SYANE
- Désignation d'un « correspondant défense »
- PC - DP
- Compte-rendu de réunions
- Divers

Le secrétaire de séance donne lecture du procès-verbal de la séance du 10 juillet 2020 qui est adopté à l'unanimité

AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le Maire rappelle au conseil municipal les résultats du compte administratif 2019 :

- fonctionnement : excédent de 250 214.37 euros
- investissement : déficit de 63 884.17 euros

Il lui demande de bien vouloir statuer sur l'affectation de ces deux résultats.

Le conseil municipal, au vu des séances de préparation du budget primitif 2020, décide d'affecter 63 884.17 euros en section d'investissement – article 1068 – afin de combler le déficit de 2019, et 186 330.20 euros reportés en recette de fonctionnement.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Le budget primitif 2020 est arrêté comme suit :

- Fonctionnement : dépenses et recettes équilibrées à 717 433.00 €
 - Investissement : dépenses et recettes équilibrées à 434 011.00 €
- (voir note de présentation du budget primitif 2020 ci-annexée)

CREATION D'UN NOUVEL EMPLACEMENT AU CIMETIERE

Le Maire expose au Conseil municipal qu'elle reçoit des demandes d'acquisition de concessions dans le cimetière communal et rappelle que dans l'état actuel il n'y a pratiquement plus de possibilité d'acquérir une concession et qu'une procédure de reprise des concessions en état d'abandon va être engagée prochainement. Toutefois, pour pallier à ce manque d'emplacement, il est proposé de créer un nouvel emplacement sur du terrain non utilisé.

Le Conseil municipal approuve la création d'un nouvel emplacement.

PROGRAMME DE TRAVAUX DE VOIRIE 2020/2021 : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA CDAS

Le Maire expose que le montant des travaux de voirie à réaliser en 2020/2021 est estimé à 129 050 € hors taxes, soit 154 860.00 € TTC.

Le conseil municipal approuve l'opération de réfection et entretien de la voirie et sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental

DESIGNATION D'UN DELEGUE POUR REPRESENTER LA COMMUNE AU SYANE

Le Maire expose aux élus que suite au renouvellement du conseil municipal il est nécessaire de désigner un nouveau délégué pour représenter la commune au sein du SYANE.

Le Conseil municipal décide de nommer Mr Alexis ANTHOINE en tant que délégué de la commune pour siéger au SYANE

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Le Maire expose aux élus que suite au renouvellement du conseil municipal il est nécessaire de désigner un correspondant défense.

Le Conseil municipal décide de désigner Mme Emilie LAGE en tant que correspondant défense de la commune

PC - DP

- DP pour installation d'une terrasse couverte : avis favorable sous réserve de respecter le recul par rapport au ruisseau
- Permis d'aménager au lieudit « Petit Marvel » : avis favorable sous réserve de la compatibilité avec le règlement du PLU et de l'avis des services
- DP lotissement division de terrain au lieudit « Petit Marvel » : avis favorable
- DP pour changement de bardage et création d'ouvertures : demander des plans plus précis
- PC pour une construction au lieudit « le Plon » : revoir l'aspect esthétique pour respecter le bâti environnant

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

- **Commission urbanisme** : elle souhaite faire un règlement concernant ce qui pourrait être autorisé ou non sur la commune (teintes, matériaux, etc...) et souhaite à nouveau avoir recours à l'architecte du CAUE pour l'étude de certains dossiers.
- **Commission voirie** : une visite des voies a été effectuée avec le bureau d'études afin de déterminer les travaux à réaliser et demander les devis correspondants
- **SIMG** :
 - * **Assainissement** : la tranche 3 pour les travaux d'assainissement « Cellières-Plon » a été validée les travaux seront effectués au printemps 2021
 - * **Ski-bus** : une participation financière de la commune sera à prévoir au prochain budget
- **SIVM DU HAUT-GIFFRE** : Ce syndicat devrait être dissous prochainement : la question se pose sur le transfert du SPANC
- **SM3A** : Mr Régnal VAN CORTENBOSCH a été nommé membre titulaire de ce syndicat



Le Maire,
Sylvie ANDRES